



2e étage de comble, charpente : assemblage en queue d'aronde (qui s'est désolidarisé) entre un faux-entrait et une poutre de sous-faîtage ; une cale assure le lien et l'ensemble des pièces est maintenu par une tige filetée.

IVR52\_20104901564NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation